



Edito

En cette période difficile pour tout le monde l'heure est venue de rédiger notre lettre d'information. Que vous dire que vous ne sachiez déjà, si ce n'est de prendre soin de vous et de rester chez vous en respectant les gestes barrières. Pour notre Cher il est bien confiné dans son lit en attendant que l'on puisse à nouveau s'occuper de lui. Bon courage en attendant les jours meilleurs.

Compte rendu de notre Assemblée Générale

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
du 29 Février 2020
à Saint JULIEN de CHÉDON (41)

ORDRE DU JOUR :

- 1/ Renouvellement des adhésions
- 2/ Mot d'accueil du Président
- 3/ Rapport moral et d'activité
- 4/ Rapport financier.
- 5/ Renouvellement du Conseil d'Administration.
- 6/ Projet d'activités pour 2020

Président : Ludovic DURAIN
Secrétaire de séance : Roland KURSNER

Début de séance : 10 h 05
Personnes présentes : 55 et 6 pouvoirs

1/ ADHESIONS ET RENOUVELLEMENT

Deux adhérentes ont permis à chacun, avant et pendant l'Assemblée Générale, d'adhérer ou de renouveler l'adhésion à notre association. Nous les en remercions.

2/ MOT D'ACCUEIL DU PRESIDENT

Chers Adhérents et Amis du Cher Canalisé, bonjour !

Merci à M. Vincent LOUAULT, Président et M. Jacques PAOLETTI, Vice-Président du Nouvel Espace du Cher ; M. Lionel CHANTELOUP, Maire de Bléré ; M. Guy HABERT, Président du Jean Bricau, M. Jean-Pierre PESTIE, ex-Président de l'association Vallée du Cher ; et 2 personnes de l'ARECABE.

Merci d'être à tous d'être venus à notre assemblée générale annuelle.

Merci à Michel et à Jean-Michel d'avoir trouvé cette salle et réservé le restaurant pour ce midi.

Merci à Jean-Michel pour la mise au point de la logistique audio-visuelle et les montages de diaporamas.

Nous accueillons à notre assemblée générale le Président du Nouvel Espace du Cher, Monsieur Vincent LOUAULT, qui est également Maire de Cigogné et Vice-Président du Conseil Départemental d'Indre-et-Loire, ainsi que Vice-Président de la communauté de communes de Bléré-Val de Cher. Il est aussi membre du bureau du Syndicat Pays Loire Touraine, qui s'emploie notamment à promouvoir le développement touristique autour de la Vallée du Cher.

Adresse postale: Mairie de Veretz rue Moreau Vincent 37270 VERETZ

Sites internet : www.amis-du-cher.org – www.amis-du-cher.fr

Mail : amis.du.cher@sfr.fr

Tel Président : 06 28 56 57 81



Je remercie aussi pour sa présence M Jacques PAOLETTI, maire de Saint-Georges sur Cher, membre de la communauté de commune Val de Cher Controis et Vice-président du Nouvel Espace du Cher. Notre conseil d'administration va vous présenter son rapport moral et son rapport d'activité de 2019, puis son budget, ainsi que les projets de l'association pour 2020.

3/ RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITE *(présenté par le Président)*

A la suite de l'Assemblée Générale, début 2019, un nouveau Conseil d'Administration s'est réuni. Ce conseil d'administration a voté à l'unanimité les membres du bureau, notamment le Président et le secrétaire. Le Président a accepté d'avoir cette double casquette.

Deux mois à peine après cette élection unanime du bureau, une grave attaque à l'encontre de ma personne et contre l'association a eu lieu en public par une personne du conseil d'administration.

J'ai décidé alors de mettre à l'ordre du jour de la réunion immédiate du CA un nouveau vote par les membres présents du conseil d'administration en ce qui concerne mon mandat de Président de notre association. Le vote unanime des présents a exprimé la volonté du conseil d'administration de me confirmer sa confiance ; je lui en sais gré.

Un des reproches formulés à l'association consistait en un manque de réactivité dans la communication avec la presse et le monde politique dans les cas d'événements majeurs concernant le Cher.

Lors de diverses discussions au cours des différentes réunions du CA en 2019, il a été décidé à l'unanimité de créer une cellule de communication de crise composée des vices- présidents et du président. Il a été écarté l'idée d'inscrire cette cellule parmi les instances statutaires de l'association.

Ainsi, Les Amis du Cher Canalisé pourront communiquer rapidement lors d'événements comme les crues, les sécheresses, les avaries sur des écluses, des questions d'herbes invasives. Nous pourrons aussi réagir promptement aux attaques d'autres associations contre les barrages ou la navigation ou même directement ou indirectement contre notre association ou l'objet de ses actions.

Il est précisé que tout membre de l'association ou du CA peut saisir cette cellule de communication sur un sujet préoccupant. Il est également précisé que sitôt saisie ou son action de communication réalisée, la cellule de communication en réfèrera au CA, en toute transparence.

A ce sujet, j'ai en ma qualité de président de notre association rendu compte devant le conseil d'administration de mes démarches auprès des élus. Une partie de ces démarches est d'ailleurs effectuée avec d'autres membres du CA.

Au cours de l'année 2019, lors des réunions du CA nous nous sommes donc attachés à favoriser la communication au sein de notre association, mais également avec les institutions publiques, personnalités politiques et les autres associations.

En plus, nous avons participé à de nombreuses activités organisées par les communes et associations. Permettez-moi de vous indiquer ces actions :

Avril 2019 :

- Deux jours de présence à Nature en fête à Saint-Avertin (invitation suite notre conférence dans cette ville sur l'environnement du Cher).
- Jardinade d'Epeigné les Bois.
- Présence à la réunion de l'association Vallée du Cher sur le Bateau restaurant La Bélandre à Chisseaux sur le thème du tourisme fluvestre.

Juin 2019 :

Fête des Berges de Véretz (invitation par Mme le Maire).

Juillet 2019 :

- Jour de Cher à Bléré.
- Braderie de Bléré.



Août 2019 :

- Braderie de Montrichard
- Fête des bords du Cher à Larçay (invitation par l'association Histoire et patrimoine et par le maire et le premier adjoint)

Septembre 2019 :

- Conférence in situ à l'écluse de Montrichard pour l'association des Vieilles maisons de France.
- Le groupe a versé la somme de 425 € à notre association pour notre prestation (5 € par personne présente) et rappelons que deux personnes sont adhérentes aux Amis du Cher Canalisé !

Octobre 2019 :

- Réunion de notre association (JP SERRAULT, JM LAUBIE et L DURAIN) avec le NEC le 9 octobre dernier, au siège du NEC à BLERE, afin de faire le point sur l'avancée du remplacement des portes d'écluses et l'habillage en bois des parties supérieures des portes métalliques, comprenant le balancier.

Décembre 2019 :

- Colloque de l'AGENCE DE L'EAU à VIERZON sur la première consultation d'orientation du SAGE

Janvier 2020 :

- Présence à l'Assemblée Générale de l'ARECABE (Association pour le Réouverture du Canal de Berry) de Vierzon (18).

Février 2020 :

- Participation de notre association à l'Assemblée Générale de l'association Valchantray.

Les TRAVAUX CLEFS qui ont guidés nos actions au cours de l'année écoulée :

J'ai beaucoup d'éléments concernant nos travaux à vous donner, car les Amis du Cher Canalisé ont discuté et élaboré de nombreuses actions, dont certaines sont complexes, puisqu'il a fallu gérer à la fois nos finances, le sens de notre action, les questions politiques et les aspects matériels et techniques.

LES PORTES D'ECLUSES

Je pense notamment au remplacement des portes d'écluses et aux demandes de financements publics. LACC ont notamment arrêté les limites de leur intervention sur les portes d'écluses à remplacer. Il a été finalement décidé à l'unanimité de nous en tenir à l'habillage en bois des portes.

REPLACEMENT DES AIGUILLES

Je pense aussi à la proposition spontanée du Nouvel Espace du Cher de nous faire participer au remplacement des aiguilles en souvenir de notre succès dans la souscription que nous avons organisée il y a quelques années. Le NEC propose en effet de nous céder des aiguilles pour que nous les présentions à nos concitoyens par souscription. Cela représente qu'il faut, en moyenne, changer toutes les aiguilles d'un barrage chaque année sur le Cher aval.

RECONNAISSANCE D'UTILITE PUBLIQUE

Enfin, l'association des Amis du Cher Canalisé a obtenu officiellement des services fiscaux, la reconnaissance d'utilité publique qu'elle avait sollicitée. Celle-ci permet aux adhérents, donateurs et souscripteurs, de profiter d'une déduction fiscale importante lors de leur renouvellement annuel et/ou lors de la remise d'un don au profit des Amis du Cher Canalisé.

RAPPORT de L'ONEMA

Après recherches, j'ai pu communiquer à l'ensemble des membres du conseil d'administration le rapport ONEMA qui est l'étude qui sert de base aux décisions des SAGE.



Avant de conclure ce rapport sur notre activité de 2019, je désire à titre personnel, formuler effectivement trois remerciements :

° D'une part, je remercie Jean-Pierre Pestie, ex-président de l'association Vallée du Cher, de m'avoir offert et dédié son tout nouvel ouvrage intitulé "Vision humaniste de la transition écologique".

J'ai commencé à le déguster et je suis sûr que j'aurai l'occasion de parler de l'écologie de notre rivière, mon Cher ami !

° D'autre part, je remercie les deux femmes de notre conseil d'administration, pour leur participation active, leurs propositions et, parfois, leur énergie pour se faire entendre !

° Enfin, je remercie notre vice-président chargé de la communication (mais pas seulement), véritable couteau suisse de l'association (organisation des AG, technicien averti, gestionnaire internet, etc.) ainsi que notre trésorier, bien plus que trésorier d'ailleurs, notamment en ce qui concerne les éléments techniques des portes d'écluses.

En résumé, j'ai passé une très bonne année aux côtés de vous tous membres du conseil d'administration.

➤ **Sur interrogation du Président, le Rapport Moral de 2019 est accepté à l'unanimité.**

La parole est donnée à notre Trésorier, Jean-Paul SERRAULT, pour la présentation du rapport financier.

4/ RAPPORT FINANCIER 2019

Le compte d'exploitation présenté par le Trésorier porte sur les opérations effectuées du 1er janvier au 31 décembre 2019.

On peut le commenter de la façon suivante :

POUR LES PRODUITS D'EXPLOITATION :

° Cotisations des Adhérents et dons (dont un don de 425€ de l'Association VMF - Vieilles Maisons de France) :	2 011,00
° Les Communes adhérentes ont versé (adhésions et subventions)	531,00

Produits financiers :

Ils proviennent des intérêts du livret A pour l'année 2018 (les intérêts de l'année 2019 ne sont portés sur le livret que le 1 ^{er} janvier 2020) :	117,31
--	--------

POUR LES CHARGES D'EXPLOITATION :

° Fournitures administratives (timbres-poste) : (pas d'achats de fournitures de bureau cette année)	8,19
° Cotisation Association "Vallée du Cher" :	30,00
° Assurances :	262,35
° Mission réception (vins d'honneur, préparation AG, déplacements, etc. :	36,37
° Abonnements sites internet :	360,35

LE RESULTAT DE L'EXERCICE :

L'exercice 2019 se termine par un résultat bénéficiaire de :	1 962,05
--	-----------------

QUELQUES MOTS SUR LE BILAN :

A l'actif, figurent les avoirs déposés au Crédit Agricole ; sur le compte courant pour un montant de 4 862,75 € et sur le compte Livret A pour 15 759,94 €.

Le fond de caisse est de 98,70 €.

Au passif, les réserves représentent les résultats cumulés des années antérieures pour 18 759,34 €

et le résultat de l'exercice 2019 pour **1 962,05 €**.



CONCLUSION :

Nous remercions nos Adhérents et les Communes adhérentes, qui par leurs cotisations, leurs subventions et leurs dons nous soutiennent chaque année.

Nous remercions la Commune de Véretz et la Commune de Larcaay pour leur soutien et la Commune de Bléré pour la mise à notre disposition d'un local aux fins d'entreposer notre matériel.

Je termine en vous indiquant que notre association se compose de 142 Adhérents dont 16 communes.

- Sur interrogation du président, le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

La parole est maintenant donnée à notre vice-président, Jean-Michel LAUBIE, pour le renouvellement des membres du conseil d'administration.

5 / RENOUELEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Deux membres ne souhaitent pas poursuivre leur activité au CA ; M. Laurent DEPRICK a fait savoir qu'il ne se représentait pas notamment pour être insuffisamment disponible et M. Jean-Paul CAFFIN.

Un adhérent, M. Gilles de BODARD, a souhaité participer au CA : accepté par un vote à l'unanimité. Sont à renouveler et/ou acceptent de se représenter au conseil d'administration, les personnes suivantes :

(Asterisque * quand ils acceptent de se représenter) :

Dominique BREUZIN* ; Michel CORBEAU* ; Jean DEBARROS* ; Ludovic DURAIN* ; Roland KURSNER* ; Jean-Michel LAUBIE* Jérôme MEUSNIER* ; Jean-Paul SERRAULT* ; Jean-Paul CAFFIN ; Laurent DEPRICK.

- sur interrogation du président, tous les membres se présentant sont élus à l'unanimité.

6 / PROJETS D'ACTIVITES POUR 2020 : (présentés par le Président)

Voici les lignes directrices que je vous propose, notamment, de suivre en 2020 :

- concourir au remplacement des portes d'écluses et à celui des aiguilles ;
- suivre les deux dossiers de financements publics qui ont été déposés en ce début 2020 ;
- continuer notre ouverture aux liens avec les autres associations : notamment La vallée du Cher, l'ARECABE, les Bateliers du Cher, l'association pour le barrage de Savonnières, l'Entente des canaux ;
- poursuivre notre participation aux activités de l'Agence de l'eau ;
- investir nos relations politiques pour inscrire notre association des Amis du Cher Canalisé au sein des membres consultatifs du SAGE ;
- développer nos actions d'information historique et écologique auprès des associations de découverte et protection du patrimoine et, pourquoi pas, des écoles ;
- participer à la journée du patrimoine de Véretz, grâce à l'accueil chaleureux et efficace de cette commune où se situe notre siège ; Etc.

DERNIERE MINUTE : nous venons de recevoir une demande par une association en Loir et Cher, à Montrichard, pour un exposé sur l'écluse et le barrage, en contrepartie d'un dédommagement.

Ensuite, la parole est donnée à M. Vincent LOUAULT, car d'autres rendez-vous l'attendent.

INTERVENTION de M. Vincent LOUAULT, PRESIDENT du NOUVEL ESPACE du CHER

M. V. LOUAULT remercie notre association pour l'avoir invité à notre AG, remercie les élus présents et notre Président L. DURAIN.

Le NEC a voulu une vitesse de croisière très importante et tous les élus sont d'accord pour aller très vite, notamment sur la mise en œuvre des portes d'écluses. Il s'attache à la restauration du patrimoine bâti et à la continuité écologique des cours d'eau.

Le NEC regrette le manque de soutien de la part des divers services et ne peut donc avancer qu'avec ses fonds propres (ceux qui lui sont alloués).



Pour rappel, un jeu de porte coûte, au total, environ 90 000-100 000 euros. Toutes les portes ont des différences entre elles : il est donc nécessaire de faire au mieux pour limiter les dépenses malgré les ajustements à prévoir. Les maçonneries sont également à réviser, car des passages d'eau se sont créés et causent des fuites importantes, si ce n'est de gros dégâts prévisibles. Ces maçonneries et leurs joints seront repris par une entreprise de maçonnerie spécialisée, proche, pour réaliser en particulier des injections de béton.

Le NEC a déposé un dossier à l'Agence de l'Eau afin de définir et prévisionner les travaux pour les 6 ans à venir pour un budget de 6 millions d'Euros. Ce dossier de demande doit être scindé en 2 fois 3 ans avec la description significative des travaux qu'il souhaite réaliser pendant ces périodes.

Engagement pour les 3 prochaines années comprenant une passe à poissons à St Aignan, l'abaissement du barrage fixe de Ballan de 10 cm, travaux sur le barrage de Savonnières, etc.

La demande de budget du NEC est de 3 millions d'Euros pour les 3 ans à venir.

Ce dossier passe au vote le 10 Mars 2020.

M. V. LOUAULT insiste pour que plus de personnes soient présentes lors des réunions publiques concernant les discussions à propos du Cher. Les travaux pour St Aignan sont prévisionnés pour 2022 et les portes de Larcay ensuite, si d'ici là, il n'y a pas d'urgences qui viennent s'intercaler.

La passe à poissons en contournement de Civray est totalement aux Normes, malgré certaines suppositions affirmant le contraire. A étudier, le nettoyage du Cher de bief en bief : comment, quand, avec qui ... ?

L'ARECABE demande le maintien de l'alimentation du Canal de Berry par le filet du Cher, car celui-ci est menacé par des travaux déterminés afin d'en supprimer le fonctionnement.

Avant de nous quitter, car déjà en retard sur son programme, M. V. LOUAULT remercie l'assistance et nous souhaite de poursuivre nos actions. Le président le remercie pour sa venue et pour toutes les informations et précisions qu'il nous a apportées. Puis quelques questions induites par les propos précédents sont posées. Enfin, le Président remercie tous les présents de cette Assemblée Générale, y compris ceux qui ont fait un long chemin pour se joindre à nous et il clôt cette AG 2020.

Fin de cette réunion à 11 H 40.

Après cette séance riche et menée d'un bon train, le Président invite l'assistance à partager un verre de l'amitié et ensuite à déjeuner (pour ceux qui s'étaient inscrits).

Le Président : Ludovic DURAIN

